



7 février à 11 h : Rassemblement et manifestation devant l'UIMM de DIJON pour exiger :

- Le retrait de la réforme des retraites par points
- La satisfaction de nos revendications
- Une Convention Collective de haut niveau social

Depuis le 5 décembre nous vivons une mobilisation historique par son ampleur et sa durée pour exiger le retrait d'une réforme des retraites rétrograde, mais aussi pour imposer une négociation afin d'améliorer le système actuel.

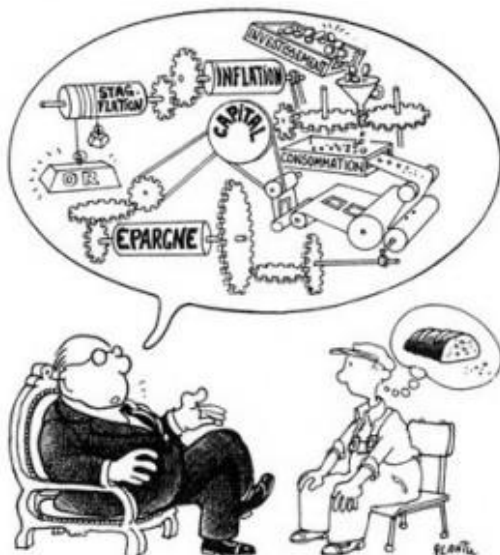
Dans ce contexte, les salariés de la métallurgie se doivent d'être à l'offensive partout pour faire grandir les mobilisations à partir de chaque entreprise et en lien avec leurs propres revendications.

En effet, l'entreprise de démolition de notre modèle social en France et les attaques incessantes contre nos conquises sociales, sont avant tout l'œuvre et l'apanage du MEDEF et de l'UIMM (patronat de la métallurgie) en particulier. Pour s'en convaincre il suffit de voir la jubilation du patronat à chaque réforme mise en œuvre par le gouvernement pour comprendre à qui elles vont profiter.

Fort de cette politique, l'UIMM a engagé avec les organisations syndicales une négociation nationale sur le champ conventionnel. La refonte envisagée par l'UIMM va concerner toutes les Conventions Collectives Territoriales de la métallurgie, la convention collective de la sidérurgie ainsi que la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres. Sans surprise le patronat de la métallurgie veut imposer aux salariés de la branche un recul social de 60 ans.

Ainsi l'UIMM :

- A déjà mis en place avec l'aval des autres syndicats les contrats de chantiers, c'est la précarité à vie pour les salariés.
- Veut passer le quota d'heures supplémentaires de **220 h à 450 h** par an et pour les cadres porter les forfaits jours de **220 à 235 jours/an**.
- Veut casser les 35 h en flexibilisant le temps de travail et en allongeant la durée du travail.
- Ne veut plus reconnaître les qualifications des salariés, mais classer le poste de travail occupé pour mieux baisser les salaires.
- S'attaque aux rémunérations par le biais de la suppression des différentes primes, telles que l'ancienneté, équipes, panier...
- Veut s'attaquer aux congés familiaux...



Tout un arsenal de mesures qui ont pour objectifs : La diminution de ce qu'il appelle « le coût du travail » et la « compétitivité des entreprises » qui sont en fait la recherche maximum du profit à court terme au bénéfice de quelques privilégiés.

Aujourd'hui, s'il y a un déséquilibre financier des retraites, il vient avant tout des politiques d'austérité et de régression sociale menées depuis des années par le patronat et les gouvernements successifs.

Il est vraiment urgent de montrer à ce gouvernement et au patronat que nous ne sommes plus au temps des maîtres de forge !

L'argent public que sont nos impôts et nos cotisations sociales doit servir avant tout l'intérêt général et pas une caste de privilégiés qui gavent les actionnaires et paupérise les salariés et les populations.

Les richesses créées par les salariés doivent être redistribués pour satisfaire nos revendications. Revendiquons dans chaque entreprise :



- L'augmentation des salaires de 10% avec minimum 1800€ rapporterait près de 15 Mds d'€ de cotisations sociales.
- La réduction du temps de travail à 32 h créerait 4 Millions d'emploi.
- L'égalité Femmes /Hommes c'est + 6 Milliards dans les caisses.
- La retraite à 60 ans à 75 % du salaire permettrait de libérer des emplois pour l'embauche des jeunes.
- La reconnaissance de la pénibilité pour des départs anticipés avant 60 ans.
- Une Convention Collective Nationale de haut niveau social ou chaque salarié doit être, considéré et respecté dans son travail, reconnu dans sa qualification et valorisé par sa rémunération.

La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT appelle les salarié-e-s de notre branche à se mobiliser vendredi 7 février 2020 et à participer au rassemblement à 11h à Dijon devant la chambre patronale

Il est temps d'agir ! Le futur nous appartient !